

LE CROTOY

600 000 € contre les mauvaises odeurs

Le centre conchylicole fait l'objet d'études pour lutter contre les odeurs nauséabondes.

Le centre conchylicole dérange depuis plusieurs années par les odeurs nauséabondes qui se dégagent des fossés de décantation, par périodes. Des études ont été menées pour trouver une solution technique à ces nuisances, en concertation avec le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand littoral picard, la commune du Crotoy et les services de l'État.

« Le centre est affecté de plusieurs désordres qui trouvent leur explication par la stagnation de l'eau dans les fossés de collecte et d'évacuation des déchets de nettoyage des moules », détaille le Syndicat mixte. À compter de juillet 2019, trois axes seront lancés : d'abord le contrat de prestation de services, dans l'attente de la procédure d'une concession de service, pour contractualiser avec un gestionnaire du centre conchylicole. Ensuite, l'étude de conception des travaux pour la résorption des odeurs olfactives.

« OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DES DÉCANTEURS »

« Il est nécessaire d'optimiser le fonctionnement des décanteurs et simplifier le dispositif de nettoyage. La question de la réduction des intrants doit également être abordée



À l'arrière du centre conchylicole, les fossés actuels, découverts, seront comblés au profit d'un petit canal couvert.

(pré-nettoyage des moules en mer) », notent les techniciens du Syndicat avant de présenter la solution envisagée. Enfin, l'étude prospective sur le fonctionnement du centre conchylicole concernant le rejet sur l'estran sera finalisée. La solution retenue, couverte, met-

tra fin aux apports extérieurs bien qu'interdits, comme les vidanges de camping-cars, source de pollution régulièrement mise en cause par l'association Le Crotoy préservé et authentique. L'ensemble des études se monte à 597 000 euros TTC. ■